

Motion pour des toilettes décentes dans tous les établissements scolaires de Paris

Le respect de l'hygiène est une nécessité communément admise ; son apprentissage est inscrit dans les programmes scolaires.

La nécessité de se rendre régulièrement aux toilettes est une recommandation de la communauté médicale pour éviter certaines pathologies très répandues chez les élèves, comme les infections urinaires ou la constipation.

Si les actions réalisées sur ces thèmes se multiplient auprès des élèves (actions et interventions centrées sur l'hygiène corporelle, bucco-dentaire, alimentaire, etc.), des entorses aux règles d'hygiène tissent en toute contradiction le quotidien de nombreux établissements scolaires parisiens. Ainsi, les sanitaires souffrent depuis trop longtemps de problèmes récurrents : manque de propreté, odeurs, fermeture défaillante des portes, absence de robinets, d'éclairage, de chauffage, de savons ou d'essuie-mains...

Les réponses à ces problèmes sont incontournables : manque de moyens financiers, de personnels d'entretien et de surveillance.

La FCPE-Paris réclame de la Ville de Paris et la Région IdF, que les équipements sanitaires dans les établissements scolaires soient mis en conformité à la réglementation et aux normes et référentiels en vigueur.

La FCPE-Paris attend par ailleurs des directeurs d'école et chefs d'établissement qu'ils veillent à ce que toutes les fournitures (savon, papier toilette, essuie-mains ...) nécessaires à l'hygiène quotidienne soient en permanence à la disposition des élèves, chaque jour et à toute heure de la journée, en quantité suffisante.

La FCPE-Paris exige des moyens suffisants pour garantir la propreté et l'hygiène des lieux d'aisance, y compris en termes d'organisation des horaires de passages des personnels.

La FCPE-Paris exige enfin que la surveillance des ces locaux soit assurée au même titre que celle de la cour.